

- BASCULE MUNICIPALE :

Le maire présente au conseil municipal la réflexion qu'il a menée concernant la bascule municipale. Cet équipement est devenu obsolète. Le bâtiment est utilisé comme bibliothèque. La clôture et le plateau de pesage sont fortement endommagés et sont susceptibles de présenter un danger. Le maire propose de démonter l'ensemble clôture et plateau de pesage, de remblayer le trou et de fleurir l'emplacement.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte la proposition par 8 voix pour et une abstention.

- QUESTIONS DIVERSES :

- Broyage des accotements :

Trois entreprises ont été contactées : LESCURAT, GROBOST, DOUSSIN. Seules les deux dernières ont répondu. L'entreprise DOUSSIN propose un prix de 1260 € pour deux broyages sur la saison contre 1 455 € pour l'entreprise GROBOST. Il est convenu de faire appel à M. DOUSSIN.

- Fleurissement du bourg :

Il est convenu d'acheter les plants auprès du magasin Bricomarché de COMMENTRY comme les années précédentes.

- Projet de repas commun à la cantine avec les aînés de la commune :

Il est proposé d'organiser fin mai un repas auquel pourraient participer les anciens de la commune. Hervé LAMERRE se charge de l'information de l'institutrice et des invitations.

- Cérémonie du 8 juin :

Le traditionnel dépôt de gerbe se déroulera à 11H00.

La séance est levée à 21H45.

Fait à La Petite Marche le 03 mai 2023

Didier IMBERT
Maire de La Petite Marche

